juillet / décembre 2005 N°1

Lettre de l' Aislf

Association Internationale des Sociologues de Langue Française

Éditorial

Le Bulletin de l'AISLF est maintenant remplacé par trois supports de communication : la revue en ligne, *SociologieS*, qui va donner une visibilité à la production scientifique liée à l'activité de notre association, *Le petit bulletin électronique* qui, publié en fonction des besoins tous les mois ou tous les quinze jours, diffuse l'information sur l'actualité scientifique - colloques, publications, postes à pourvoir, appels d'offre - et, enfin, la *Lettre* semestrielle qui rend compte de notre vie associative.

C'est donc à travers l'éditorial de la *Lettre* que je m'adresserai désormais à vous. Mais ce sera moins pour vous présenter les activités du bureau et de l'Association – le procès-verbal de la dernière réunion du bureau et les comptes rendus de nos manifestations font partie des rubriques de la *Lettre* – que pour aborder les questions que pose le fonctionnement de notre Association et auxquelles nous consacrerons à chaque fois un dossier.

Pour ce premier éditorial ainsi que pour ce premier dossier, une question s'impose, inscrite au cœur même de notre existence d'Association de sociologues de langue française, celle de notre relation avec la Francophonie déclinée à la fois en tant que réalité sociale, réalité institutionnelle et doctrine politique. Que nous ayons été à plusieurs reprises, en particulier lors de nos congrès, subventionnés par l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) ainsi que par l'Agence intergouvernementale de la Francophonie, que l'AISLF figure au nombre des organisations internationales non gouvernementales accréditées par cette dernière, ne dispense pas en effet de s'interroger sur cette relation.

Notre objectif est ici de vous montrer que le choix d'élargir notre réseau en accueillant des sociologues qui ne sont plus *stricto sensu* de langue française, mais qui pour une part de leur activité scientifique optent pour le français, comme celui de favoriser le plurilinguisme en utilisant de plus en plus fréquemment dans nos colloques la traduction simultanée et en apportant notre soutien à la traduction du français vers d'autres langues et inversement, loin de nous éloigner de la Francophonie, rentre fortement en résonance avec elle.

Monique Hirschhorn

Sommaire

Éditorial	1
Activités du bureau	2
Activités des CR et GT	4
Dossier	7
Ouvertures	14
Informations diverses	16

Activités du bureau

Décisions du Bureau d'Istanbul, mai 2005

Bilan financier 2004 de l'association et bilan financier du Congrès
L'année 2004 apparaît comme une année particulière, marquée par l'organisation du congrès de Tours (avances de fonds importantes faites par l'association, recettes spécifiques, dépenses correspondantes). On remarque la contribution limitée du congrès sur nos comptes puisque, s'il reste un bénéfice, il est faible au regard du succès du congrès et surtout du nombre de participants.
À propos du bilan financier du Congrès est soulignée l'importance des choix politiques et des conséquences budgétaires des décisions. Retour est fait sur les subventions internationales non obtenues, afin d'en tirer des enseignements pour les Congrès à venir.

Les Actes du Congrès seront disponibles au cours du premier semestre 2006.

Calendrier des prochaines réunions du Bureau
* *Rome, Italie, novembre 2005 :* Réunion du Bureau les lundi 7 et mardi 8 novembre 2005. Colloque le mercredi 9 novembre 2005.
* *Paris, France, mars 2006 :* réunion du Bureau et rencontre avec les responsables des CR et GT pour discussion de la mise en œuvre du thème du prochain Congrès (conférenciers, tables rondes, etc). La date, à fixer, est dépendante de l'accord de l'université de Paris 5.
* *Liège, Belgique, 23-24 septembre 2006 :* réunion du Bureau associée à un colloque sur « L'État social à l'épreuve des parcours de vie » en collaboration avec le CR 06 'Parcours de vie et vieillissement' et le GT 19 'Sociologie de l'action sociale'.
* *Dakar, Sénégal, avril 2007 :* Le thème pressenti est « À quoi sert la sociologie ? ».

Nouvelles candidatures
Sont acceptées les candidatures des 50 membres (22 hommes, 28 femmes) et 10 doctorantes et doctorants (3 femmes, et 7 hommes).

Mise en place du Fonds Yvonne Roux
Ce Fonds est alimenté par les dons exceptionnels et des appels à contribution volontaire. Il est destiné à aider des membres et doctorants de l'AISLF à participer aux manifestations de l'association, et particulièrement à ses Congrès. Pour son démarrage, l'AISLF apporte une contribution de départ de 2.500•. Un Comité, sous l'autorité du Président sortant et composé au total de 6 personnes, décidera des bénéficiaires de cette aide.

Politique d'information et valorisation des activités de l'Aislf
La refonte de cette politique, pilotée par Marc-Henry Soulet, se décline en 7 points, la plupart nouveaux :

1. Plaquettes publicitaires : elles ont été actualisées en intégrant les modifications intervenues depuis le Congrès et tirées à 1000 exemplaires. On peut en demander au Secrétariat.

2. Document « Francophonie et sciences sociales » : il fait la liste des instances de la Francophonie ainsi que des associations et institutions de recherche en sciences sociales à travers le monde (partenaires potentiels). À terme, il est destiné à alimenter la base de données des destinataires de la future *Lettre d'information* semestrielle (voir ci-dessous).

3. Actualisation de la base de données : une campagne de mise à jour va être lancée : chaque membre recevra la fiche le concernant avec demande d'y apporter les corrections éventuelles.

4. Portails de ressources Internet : à terme les portails les plus pertinents seront alimentés en informations par nos soins.

5. Lettre semestrielle : elle sera envoyée par courrier électronique à tous les membres et aux partenaires (voir ci-dessus). Une version papier sera envoyée à tous ceux qui n'ont pas d'adresse électronique. Elle comportera des rubriques régulières.
Titre retenu : Lettre de l'Aislf. La numérotation mettra en évidence la livraison semestrielle.

Sommaire du n°1 (Juillet/décembre 2005) : Éditorial de la Présidente / Activités du Bureau : relevé des décisions d'Istanbul – Compte rendu du colloque d'Istanbul / Activités des CR et GT : comptes rendus des colloques des CR/GT du 1er semestre 2005 – présentation du CR 07 / Dossier : Pourquoi la francophonie ? Ouvertures [La rubrique « Ouvertures » traitera de nouvelles expériences, d'innovations pédagogiques, de nouveaux métiers de sociologue, d'initiatives diverses] / Informations diverses.

6. Refonte du site Internet : au site actuel, qui donne relativement satisfaction mais souffre d'être relativement peu dynamique, seront apportées des améliorations peu coûteuses (intégration des archives et conception d'une page d'accueil modifiable aisément).

7. Revue : une revue en ligne, *SociologieS*, sera lancée au premier semestre 2006.

Université d'été de l'AISLF
Le projet est de l'organiser à l'été 2007 de la façon suivante :
- Une session de 4 ou 5 jours.
- Une mobilisation des ressources académiques de l'AISLF et du lieu (à déterminer).
- Deux grandes matinées de conférences et des matinées de méthodologie.
- Des ateliers de présentation des travaux doctoraux l'après-midi, coupés de tables rondes.
- Elle sera destinée aux doctorants et/ou jeunes MCF. Les frais d'inscription seront limités au maximum.
- Elle rassemblera un nombre limité de participants.

Bilan de la consultation et préparation du thème du prochain Congrès
Après consultation des responsables des CR et GT, la réflexion va se poursuivre collectivement, particulièrement lors de la rencontre prévue à Paris en mars 2006 (voir ci-dessus).

Odile Saint Raymond

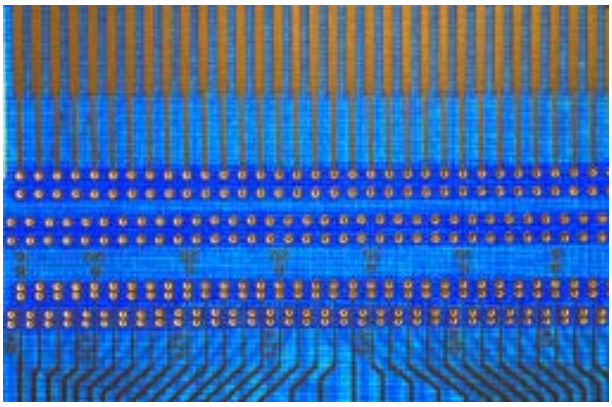

Compte rendu du colloque d'Istanbul, mai 2005

Du 12 au 14 mai dernier 2005, le département de sociologie de l'Université francophone Galatasaray, en collaboration avec l'AISLF, a organisé un colloque international sur le thème « Nouvelles socialités à l'ère des fragmentations », dans les locaux du campus de l'Université Galatasaray à Ortaköy/ Istanbul.

Ce colloque a été focalisé sur la fragmentation des entités et des expériences sociales et sur les nouvelles configurations du lien social. Il comprenait donc une dimension critique envers les approches classiques et une dimension d'ouverture vers des conceptualisations susceptibles d'exprimer les nouvelles modalités du lien et de l'intégration. Une attention particulière a été apportée aux domaines de la religion et de la laïcité d'une part, de la famille et des rapports de sexe d'autre part. Le colloque était divisé en plusieurs sous-thèmes correspondant aux diverses facettes de la problématique à savoir :
- Les enjeux politiques de la société post-industrielle
- La famille et les relations de genre
- Les nouvelles stratégies identitaires
- Vers une nouvelle organisation du travail
- La pauvreté et les inégalités multiples
- Les contours de l'âge informatique : menaces et promesses
- Nouvelles formes de sociabilité et questions éthiques autour des bio-technologies
- La laïcité et les identités religieuses
- La ville déchirée : espaces différentiels
- Transformations des sphères publiques et privées
- Société de spectacle / Spectacle de société

Les cent vingt-sept participants provenaient en majorité de France (67) et de Turquie (44) mais aussi de 13 pays différents (Allemagne, Belgique, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Congo, Grèce, Italie, Liban, Sénégal, Suisse, Tunisie). Le fait d'avoir eu la possibilité d'une traduction simultanée pour les vingt-sept sessions et les deux conférences plénières du colloque a facilité la communication et l'échange intellectuel entre les intervenants des différents pays, et a donné aux sociologues turcs l'occasion d'exposer leurs travaux dans un milieu francophone.

La cérémonie d'inauguration du colloque, qui s'est déroulée le 12 mai 2005, a été marquée par les discours de Mr Yarsuvat, le président de l'Université Galatasaray, Mr Peaucelle, Consul de France à Istanbul, Mr Le Mire, Vice Président de l'Université de Galatasaray, Mr Gürsoy, Doyen de la Faculté des Sciences et Lettres, Mme Hirschhorn, Présidente de l'AISLF et Mr Tolan, Directeur du Département de Sociologie. À l'issue de cette cérémonie Madame

Hirschorrn et Monsieur Yarsuvat ont signé la convention de partenariat et de financement entre l'AISLF et l'Université Galatasaray pour l'organisation du 18ème Congrès de l'AISLF qui aura lieu à Istanbul du 7 au 11 juillet 2008.

La première conférence prononcée par Philippe Corcuff, maître de conférences à l'Institut d'Études politiques de Lyon, était intitulée « Individualité et contradiction du néocapitalisme. Pistes théoriques et explorations empiriques ». Cette conférence avait une tonalité surtout théorique et programmatique, tout en ouvrant quelques pistes empiriques latérales. Elle est revenue tout d'abord sur l'analyse marxienne du capitalisme, en revalorisant la place de l'individualité ; ensuite elle s'est arrêtée sur les spécificités du néocapitalisme; et enfin elle s'est intéressée aux effets sociaux sur l'individualité et aux résistances de l'individualité que tendaient à générer les contradictions du néocapitalisme.

La deuxième journée d'étude a commencé par la conférence de Jean-Claude Kaufmann, directeur de recherches au CNRS, sur le thème « Nous ne serons plus jamais comme avant. L'âge des identités ». Dans cette conférence, en partant de son livre l'*Invention de soi*, Kaufmann a abordé comment l'identité se révélait un concept dynamique, opératoire, un instrument de stimulation intellectuelle répondant à des attentes sociales nombreuses et diverses.

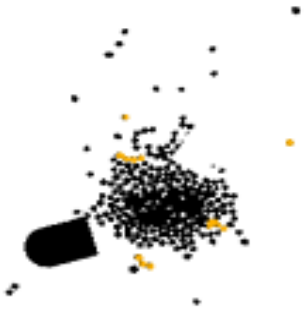

Dans la troisième journée d'étude les participants ont continué à exposer leurs travaux dans les différentes sessions du colloque.

Lors de la séance de clôture Mme Hirschorrn a souligné la réussite scientifique, conviviale et organisationnelle du colloque. Mr Petitat a invité les intervenants à participer au prochain Congrès international de l'AISLF qui aura lieu à Istanbul en 2008 et Mr Tolan a mentionné l'importance de la collaboration du Département de Sociologie de l'Université Galatasaray avec l'AISLF Ils ont, pour finir, remercié tous les participants, ainsi que les membres du département de sociologie de l'Université Galatasaray pour leur investissement dans l'organisation de ce colloque.

Ipek Merçil

Activités des CR et des GT

Les CR et les GT depuis le Congrès de Tours (juillet 2004)

Même si les comités de recherche et les groupes de travail de l'Aislf ont une vie entre les Congrès (ils ont organisé à eux tous une quarantaine de manifestations entre Québec et Tours), ceux-ci sont sans conteste un moment fort pour eux aussi. Ils peuvent alors capitaliser le dynamisme dont ils ont fait preuve ou prouver leur capacité à mobiliser sur leurs axes de recherche. Le Congrès de Tours a témoigné d'une très forte augmentation globale de l'activité des CR et GT par rapport à celui de Québec (1286 communications contre 993), avec des évolutions contrastées selon les cas. Au final quatre grands types de mobilisation se dessinent :
- pour un groupe de 7 CR ou GT c'est le cap des 50 communications qui a été dépassé
- pour 11 autres, le nombre des communications se situe entre 30 et 50
- pour le groupe le plus important, soit 17 CR et GT, de 10 à 20 communications ont été présentées
- enfin pour tous les autres, soit 8, le nombre des communications n'a pas dépassé 10.

Parmi ces derniers, certains n'ont même eu aucun communiquant au Congrès. C'est donc fort logiquement que, sur cette base ainsi que sur celle du dynamisme dont ils avaient fait preuve ou non, de l'ampleur des projets, de la dimension véritablement internationale ou non, enfin selon le cas de la pertinence de leurs objets de recherche, ils ont connu depuis des mouvements divers :
- deux GT se sont auto-dissous : le GT 08 « Enseignement de la sociologie » et le GT 09 « Sociologie de la reconnaissance »
- le GT 11 « Théories critiques » a fusionné avec le CR 11 avec lequel il avait de nombreuses affinités pour devenir « Histoire et théories de la sociologie »
- deux autres ont été transformés en comités de recherche : le GT 06 « Sociologie de la science et de l'innovation technologique » est devenu le CR 29 avec le même intitulé ; et le GT 07 « Inégalités, identités et liens sociaux » est devenu le CR 30 également avec le même intitulé
- enfin, un nouveau GT a été créé ; il porte le n°01 et s'intitule « Savoirs, métiers, identités professionnelles ».

Odile Saint Raymond

Le Comité de recherche n°7 : Éducation, formation, socialisation

Enjeux et perspectives d'une refondation

L'AISLF a créé en 1984 un comité "Modes et Procès de Socialisation" qui a joué un rôle important dans le renouvellement de la sociologie de l'éducation francophone pendant une dizaine d'années. Son dynamisme a connu un certain fléchissement après 1995, qui correspondait à la fois à une fatigue de l'équipe initiale et à une évolution du monde de l'éducation et de la formation. Les réunions organisées lors du Congrès de Québec (juillet 2000) ont pris acte de cette situation et souhaité un colloque de bilan et de prospective ainsi qu'un changement de titre. Ce vœu a été à l'origine de la rencontre *Éducation et Sociétés. La sociologie de l'éducation à l'épreuve des changements sociaux* (Lyon, 13 et 14 avril 2004). Les orientations élaborées à cette occasion ont été confirmées lors du Congrès de Tours (juillet 2004).

Un renouvellement du projet intellectuel du Comité

Considérer la mondialisation comme un fait

La création du Comité s'est appuyée sur les conclusions du Colloque organisé à Toulouse en 1983 par Jean-Michel Berthelot. Celui-ci a lancé un certain nombre de mots d'ordre "Ouvrir les boîtes noires" des classes et des établissements, "déscolariser la sociologie de l'éducation", qui ont été d'une grande fécondité. Il a en même temps négligé le mouvement qu'initiait aux États-Unis le rapport *A Nation at Risk* qui est à l'origine du nouvel ordre mondial. Le Comité doit tirer les leçons de cette expérience : considérer la mondialisation comme un fait et construire ses problématiques à partir de ce fait. Cela n'implique nullement d'accepter les rhétoriques proposées par les organisations internationales : ("gouvernance", "école efficace", "formation tout au long de la vie", etc.) mais de construire un cadre plus large qui permette de situer ces injonctions dans une histoire et d'en analyser les enjeux.

Un retour au macro "autrement"

"Ouvrir les boîtes noires" impliquait des investigations ethnographiques dans les classes et les établissements. Cette orientation s'est appuyée sur une critique de l'approche macro-sociologique traditionnelle. Son apport est incontestable mais il se heurte aujourd'hui à une limite : la mondialisation amène un renouvellement des formes de domination qui n'est pas clairement lisible à l'échelle des situations. Un retour aux perspectives macro-politiques est donc nécessaire mais celles-ci doivent renouveler leurs instruments. Au plan technique, il s'agit de trouver de nouvelles méthodes et de nouveaux outils qui permettent de traiter la quantité sans être prisonnier du codage statistique. Au plan conceptuel, il s'agit de penser les rapports entre les gouvernances locales et un management international qui s'inspire du nouveau modèle capitaliste.

Reconstruire l'extériorité du point de vue sociologique

Une des caractéristiques des dernières années est la rapidité avec laquelle les notions forgées par les sciences humaines et sociales sont récupérées par la gestion. La critique du taylorisme a mis en avant les capacités d'initiative des acteurs. Aujourd'hui, l'initiative est devenue une injonction et les travailleurs sont évalués en fonction de leur engagement. Pour maîtriser ce processus la sociologie doit en faire son objet : comment les savoirs construits dans les milieux de la recherche sont-ils reproblématisés pour les besoins de la gestion ? Cette interrogation amène un retour sur la question de l'expertise. Un univers cognitif commun s'est constitué qui réunit la haute administration et un certain nombre de scientifiques. Sans céder à la facilité de la dénonciation d'une "sociologie d'État" qui accompagne la montée du social-libéralisme, la sociologie de l'éducation doit étudier la constitution de ce milieu.

Des propositions concernant les thèmes possibles pour des colloques, des recherches ou des publications collectives

On sait le rôle qu'a joué dans la refondation de la sociologie de l'éducation au cours des années 1950 et 1960 l'idéal d'égalité des chances et le projet de partage des bénéfices. Plusieurs indications – la crise de " l'école compréhensive " pour les 11-15 ans en particulier – montrent que ces conceptions de la démocratisation sont en voie d'épuisement. Il faut sans doute trouver d'autres manières de penser les dynamiques sociales et la justice. Cette question sera débattue lors d'un colloque que Jean-Louis Derouet organise les 15, 16 et 17 mai 2006 à Lyon "*Repenser la justice dans le domaine de l'éducation et de la formation* ".

Le meilleur moyen d'interroger le mouvement de mondialisation n'est-il pas d'analyser ses instruments ? Cette démarche amène à repenser la

question classique des rapports entre histoire et sociologie. Ceux-ci sont souvent polarisés par ce que les politologues appellent la "dépendance du sentier". L'omniprésence des mots d'ordre portés par les organisations internationales donne une impression de convergence. Les mêmes termes sont réinterprétés en fonction des traditions et de l'histoire de chaque pays. Ont-ils le même sens partout ? Le débat a été lancé par Anne Van Haecht avec le colloque "*Sociologie de l'éducation et de la formation : les enjeux politiques des injonctions internationales* ". (Université Libre de Bruxelles, 6 mai 2005). Il a été prolongé par le séminaire que Jean-Émile Charlier a organisé à Dakar avec le soutien de l'Agence Universitaire pour la Francophonie "*Les universités africaines francophones face au L.M.D.*" (9 au 15 juillet 2005). Le Comité souhaite pousser plus loin l'analyse et interroger la constitution même de ces injonctions. Lucie Tanguy étudie les déplacements qui ont conduit depuis la fin des années 1960 à la construction d'un nouveau référentiel. Comment est-on passé des notions de formation des adultes, formation continue, formation permanente, à celles de formation tout au long de la vie et de validation des acquis de l'expérience ? Quelles sont les continuités et les ruptures entre ces termes ? Quels déplacements des enjeux, etc. ? Marie-Claude Derouet-Besson a commencé un travail sur un classique du dictionnaire des idées reçues : l'ouverture de l'école. D'autres suivent le passage de l'objectif d'égalité des chances à l'objectif d'égalité de résultats qui aboutit à l'idée de socle commun. Ces entreprises devraient être rassemblées à l'occasion d'un colloque et d'une publication.

C'est peu de dire que la mise en place du nouveau référentiel s'appuie sur des instruments de mesure : évaluation des élèves, de l'efficacité des enseignants, des établissements, des systèmes ; confrontation de ces résultats à des normes internationales, construction de standards, etc. Chaque mesure repose sur un modèle qui met en évidence certains aspects de la réalité et en occulte d'autres. Quels sont les modèles en présence et les références sur lesquelles ils s'appuient ? Quels sont les points obscurs qui demeurent ? Que sait-on des présupposés épistémologiques qui ont présidé à la conception des instruments et qu'ils transportent avec eux ? Ces questions seront abordées lors du colloque organisé par Romuald Normand en septembre 2005 à Lyon "*L'évaluation des politiques d'éducation et de formation. Déplacements, enjeux et perspectives* ".

L'objectif de formation tout au long de la vie remet en question le "grand renfermement" qui séparait le temps des études de la production. Ce mouvement attire l'attention sur une évidence oubliée, qui est que toute activité sociale comporte une dimension de formation. La sociologie de l'éducation, et spécialement la sociologie du curriculum, doivent problématiser cette question de l'éducation diffuse. André Petitat lance une réflexion sur ce thème.

La sociologie ne peut se limiter à un suivi, même critique, de la mise en place des orientations portées par les organisations internationales. Ele doit aussi identifier les mouvements émergents qui n'ont pas été programmés par les puissants. Le domaine de l'éducation est touché par ce qu'il est convenu d'appeler la crise du politique. Les citoyens désertent les organisations qui leur demandent de se défaire de leurs attaches locales pour contribuer à l'intérêt général mais s'in-vestissent quelquefois dans des mobilisations locales. Il s'agit peut-être là d'une nouvelle forme du lien politique que la sociologie doit saisir et caractériser. Elle est évidemment particulièrement importante dans la socialisation politique des jeunes. Une recherche collective se met en place qui rassemble l'Université Libre de Bruxelles, l'Université de Lisbonne et l'Institut national de recherche pédagogique français.

Enfin, un des phénomènes marquants des vingt dernières années est le retour de Dieu dans une école que l'on croyait, sinon laïque, du moins sécularisée. Jean-Émile Charlier propose de construire une problématique qui dépasse les débats franco français sur la laïcité et traite ensemble les difficultés que rencontrent les pays du Nord et les pays du Sud.

Un nouveau titre, un nouveau fonctionnement

Au terme de ce parcours, une consultation a été organisée à propos du titre du Comité. "Modes et Procès de Socialisation" est apparu obscur et daté. Il a semblé qu' "Éducation, Formation, Socialisation" était plus explicite et rendait mieux compte de l'empan des préoccupations.

La mise en œuvre de ce programme ne peut évidemment s'accomplir qu'en mobilisant des forces nouvelles. Un appel est lancé en direction des pays de la nouvelle Europe et du Sud ainsi que des jeunes collègues. Il est aussi nécessaire de diversifier les méthodes de travail. L'organisation de grands colloques reste indispensable pour offrir une

occasion de rassemblements. Des journées de travail à petit effectif sont aussi souhaitables. Plusieurs collègues envisagent l'organisation de réseaux autour d'un thème : la territorialisation de l'éducation, les rapports entre les pays du Nord et ceux du Sud, la redéfinition des méthodes "qualitatives", etc. Walo Hutmacher souhaiterait constituer un fonds qui permettrait au Comité de réagir rapidement sur une question d'actualité : il cite en exemple la publication des résultats de l'enquête PISA.

Le rayonnement du Comité s'appuie naturellement sur *Éducation et Sociétés. Revue internationale de sociologie de l'éducation*. La construction d'un site est également souhaitée pour compléter ce travail en organisant une circulation de l'information en temps réel.

Contact : Jean-Louis Derouet,
UMR Éducation & Politiques, INRP, 19 mail de Fontenay, BP 17424, 69347 Lyon cedex 07,
téléphone : + 33 (0)4 72 76 62 17,
télécopie : +33 (0)4 72 76 62 28,
adresse électronique : jean-louis.derouet@inrp.fr

Référence bibliograhique :
La sociologie de l'éducation à l'épreuve des changements sociaux, Actes du colloque de Lyon (13 et 14 avril 2004). *Éducation et Sociétés. Revue internationale de sociologie de l'éducation,* n°16 (Éditions De Boeck-INRP).

Jean-Louis Derouet

Informations éditoriales

La *Lettre* de l'Association Internationale des Sociologues de Langue Française est adressée
- à tous ses membres, soit par voie électronique, soit par voie postale
- à ses partenaires institutionnels ou scientifiques

Responsable éditorial :
Monique Hirschhorn

Conception :
Sophie Le Garrec

Réalisation :
Odile Saint Raymond
Contact : <aislf@univ-tlse2.fr>

Site Internet : www.univ-tlse2.fr/aislf/

Dossier : Pourquoi la Francophonie ?

L'AISLF et la Francophonie

Comme le note Michel Tétu dans son article « Sciences sociales et Francophonie » qui figure dans ce dossier, il convient avant toute analyse de distinguer la francophonie avec une minuscule de la Francophonie avec une majuscule. La première est un ensemble de locuteurs à extension variable, puisqu'il peut ou non, selon le parti que l'on adopte, se limiter à ceux pour qui le français est soit la langue maternelle, soit la langue principale de communication, ou inclure ceux pour qui il est une des langues de culture. La seconde, qui nous intéresse ici au premier chef, est une institution politique (Barraquand 2004, 18-24), constituée à partir de la présence de ces locuteurs dans une série de pays. Il existe ainsi une Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) réunissant 51 États et gouvernements membres et 5 États observateurs, soit une population de plus de 500 millions de femmes et d'hommes dont 175 millions pour lesquels le français est la langue maternelle ou seconde, et représentée par plusieurs instances politiques : le « Sommet », rassemblant tous les deux ans, depuis 1986, les chefs d'État ou de gouvernements, la « Conférence ministérielle de la Francophonie », composée des Ministres des Affaires étrangères ou des Ministres chargés de la Francophonie qui se réunit tous les ans, deux conférences ministérielles permanentes (Éducation, Jeunesse et sports), des conférences ministérielles sectorielles réunies en fonction des besoins, un Secrétariat général placé sous la haute autorité d'un secrétaire général, un Haut Conseil de la Francophonie comprenant 37 membres et chargé de réfléchir aux évolutions de la Francophonie, et enfin une assemblée consultative, l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF) composée de sections membres représentant 65 parlements des États et communautés francophones et 9 observateurs. Par ailleurs, cette Organisation dispose d'un opérateur principal, l'Agence des États et des gouvernements membres sur la base du partage d'une langue et de valeurs communes, organisation confortée par la création en 1997 d'un poste de secrétaire général qui donne un visage et une voix à la Francophonie et lui assure ainsi une plus grande visibilité sur la scène internationale. Le premier secrétaire a été Boutros Boutros-Ghali et Abou Diouf lui a succédé en 2002.

Inexistante en tant qu'institution et projet politique au moment de la fondation de l'AISLF, la Francophonie est donc, près d'un demi-siècle plus tard, une institution politique à part entière. Mais cet historique n'épuise pas le questionnement. Même si notre propos n'est nullement ici d'évaluer l'intérêt que présente cette création institutionnelle, il reste à savoir comment l'AISLF se situe par rapport à l'OIF. Car cette dernière ne s'est pas contentée de donner une existence politique à la francophonie, elle en a fait un projet social et politique. Le partageons-nous ? Avant de répondre, ce qui suppose d'examiner le contenu de ce projet, il faut en revenir à l'histoire croisée de notre association et de la Francophonie. A l'évolution de cette dernière, d'une réalité sociale quasiment non identifiée à une institution politique à part entière répond celle de notre association. Même si celle-ci n'a pas changé de statut, elle est en effet assez différente de l'Association initiale, d'abord par son importance numérique – le nombre des membres a été multiplié presque par six – mais aussi, il faut le souligner, par l'origine de ceux-ci. Lié à un choix politique, un glissement sémantique s'est opéré. L'expression « sociologues de langue française » ne désigne plus uniquement comme en 1958 des sociologues qui se servent principalement du français dans leur activité scientifique et professionnelle. Plus d'un tiers des membres de l'AISLF viennent de pays dans lesquels le français n'est ni la langue maternelle, ni la langue officielle, ni la langue véhiculaire. S'ils adhèrent à l'Association, ce n'est donc plus au nom du droit de tout sociologue à s'exprimer « dans la langue que sa vie socio-culturelle lui a permis de maîtriser », c'est probablement parce qu'au-delà du plaisir de pratiquer une langue qu'ils ont apprise et qu'ils aiment, ils trouvent dans un réseau francophone des problématiques, des concepts, des théories différents de celles qu'ils trouveraient ou trouvent dans d'autres réseaux ainsi que l'occasion de rencontrer des sociologues venant de contextes locaux très différents et qui ne sont pas représentés de la même manière dans les réseaux anglophones. La chance actuelle de l'AISLF, sa raison d'être aujourd'hui par rapport aux deux grandes autres associations internationales de sociologues que sont l'Association Internationale de sociologie (AIS) et l'Association Européenne de Sociologie (ESA), tient paradoxalement au fait que l'anglais s'étant imposé, le français a pu devenir à la fois le support du maintien d'une pensée spécifique et du développement d'un espace scientifique ouvert sur la diversité de ce que nous avions appelé, lors du Congrès de Québec en 2000, la société-monde. Position que vient encore renforcer notre choix de permettre le plurilinguisme par l'usage de la traduction chaque fois que cela est possible.

Quid alors de la Francophonie vis-à-vis de ce positionnement de notre Association ? Même si les objectifs d'une institution politique et ceux d'une association scientifique sont nécessairement différents, il peut exister des problèmes communs. Comme nous l'avons rappelé, le projet politique de la Francophonie est né dans le contexte de la décolonisation et de l'affirmation des identités culturelles, réunissant d'anciens pays colonisés pour promouvoir des valeurs communes et mobiliser des ressources politiques et économiques. Et très rapidement s'est posée, et il y a là un parallèle avec ce qui s'est passé pour notre Association, la question de savoir sur quelle base constituer la Francophonie. Qui pouvait en faire ou non partie ? Question d'autant plus prégnante qu'il ne s'agissait pas, comme pour l'AISLF, de faire adhérer des personnes, mais des pays. La réponse a été dans le sens de l'ouverture en faisant rentrer des pays dans lesquels le français n'était ni la langue maternelle, ni la langue officielle, ni la langue véhiculaire, mais qui avaient des élites, des groupes d'intellectuels, ayant appris le français et continuant à le pratiquer, ce qui a permis d'augmenter considérablement le nombre d'États et de gouvernements membres et d'avoir actuellement comme États observateurs, la Lituanie, la République Tchèque, la Slovaquie, la Slovénie. Ce choix s'est d'ailleurs traduit par un changement de formulation. On ne parle plus de pays qui ont en commun le français, mais qui ont le français en partage. La Francophonie a donc joué comme l'AISLF la carte de l'élargissement et, dans la même logique, a inscrit dans la charte qu'elle a adoptée lors du sommet de Hanoi en 1997, en plus de l'affirmation de valeurs communes – la démocratie, l'État de droit, les droits de l'homme – le renforcement de la solidarité par des opérations de coopération multilatérale en vue de favoriser l'essor de leurs économies ainsi que la reconnaissance et l'acceptation des diversités culturelles. Elle veille ainsi à l'intensification du dialogue entre les cultures et les civilisations, au rapprochement des peuples par leur connaissance mutuelle. Ce qui l'a conduit à ne pas s'enfermer dans la défense du français et à être également attentive au maintien d'un plurilinguisme.

Comme on le voit, il n' y a donc pas de contradiction entre les choix de l'AISLF et ceux de la Francophonie. La référence au français est le support privilégié de l'ouverture sur le monde, qu'il s'agisse de contribuer à sa transformation, ce qui est le rôle d'une institution politique, ou de contribuer à sa connaissance et à sa compréhension, ce qui est le rôle d'une association scientifique. C'est pourquoi dans le contexte actuel, et sans préjuger des évolutions ultérieures, le lien entre la Francophonie et l'AISLF, qui s'exprime autant dans le soutien qu'apporte la Francophonie à nos manifestations que par notre participation aux instances de réflexion de la francophonie, me paraît fondé.

Références bibliographiques :

Hervé Barraquand (2004), « Présentation de l'Organisation internationale de la Francophonie », *Hermès. Cognition, Communication, Politique* : « Francophonie et Mondialisation », n°40, pp.18-24.
Stélio Farandjis (2004), « Repères dans l'histoire de la Francophonie », *Hermès. Cognition, Communication, Politique* : « Francophonie et Mondialisation », n°40, pp.49-52.
Henri Janne (1990), « Comment et pourquoi est née, en 1958, l'Association Internationale des Sociologues de Langue Française », *Bulletin de l'AISLF*, n°6, p.29.

Monique Hirschhorn

Sciences sociales et francophonie

Depuis quelques années, la Francophonie s'est développée de façon visible, récoltant éloges et critiques au fur et à mesure de ses activités et de son rayonnement politique. Née officiellement à Niamey en 1970, l'institution intergouvernementale est passée de la coopération à l'affirmation politique sur l'échiquier international, à partir du Sommet de Hanoï (1997), sans pour autant voir ses moyens financiers accrus en conséquence.

Se diversifiant, elle s'est élargie à de nouveaux domaines. C'est ainsi que les sciences sociales ont acquis un droit de cité important. Elles ont aujourd'hui une bonne place dans la Francophonie sur laquelle elles sont en mesure de porter aussi leur regard.

Francophonie et francophonie

Rappelons d'abord la différence entre **f**rancophonie et **F**rancophonie. La première **(f)** désigne l'ensemble des locuteurs, individus, groupes et peuples, qui utilisent le français à des degrés divers : le français est selon les cas langue maternelle, langue seconde, langue de communication ou de culture. On compte actuellement près de 200 millions de locuteurs français à travers le monde. D'autre part, avec les progrès de l'alphabétisation et de l'éducation dans les pays sous-développés de langue française, les jeunes générations remplaçant les plus âgées, on peut ajouter pour les statistiques de nombreux « locuteurs potentiels », ce qui permet d'imaginer dans 20 ans une francophonie d'environ 500 millions de locuteurs, particulièrement en Afrique.

La Francophonie (**F**) désigne le regroupement sur une base politique des États et gouvernements qui, réunis en Sommet tous les deux ans, définissent les orientations et les programmations de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), dirigée par un Secrétaire général (actuellement Abdou Diouf qui a succédé à Boutros-Ghali). L'OIF regroupe maintenant plus de 60 pays, membres, membres associés, observateurs et invités spéciaux.

Une des marques les plus visibles de la réussite de la Francophonie est l'ampleur prise par la célébration de la *Journée de la Francophonie*, le 20 mars, qui déborde le plus souvent sur toute une Semaine de la Francophonie et parfois une quinzaine, et qui est fêtée dans presque tous les pays du monde, francophones ou non. Lorsqu'Alain Decaux, ministre français de la Francophonie en 1970, proposa au Sommet de Dakar, à l'occasion du vingtième anniversaire de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT), agence gouvernementale de la Francophonie appelée souvent l'Agence dans les milieux avertis, que l'on célèbre officiellement le jour anniversaire de sa fondation (20 mars 1970), on accepta poliment mais sans enthousiasme. Il dut envoyer une lettre à 35 000 exemplaires sous couvert de son collègue Lionel Jospin, alors ministre de l'Éducation, à tous les établissements d'enseignement français pour demander aux professeurs de français, d'histoire et de géographie, entre autres, de consacrer ce jour-là un peu de temps à la francophonie. En réponse à l'embarras des enseignants ne disposant pas d'informations sur les pays francophones, Alain Decaux eut à cœur de faire circuler de la documentation. Ainsi naquit *L'Année Francophone Internationale.*

En 15 ans, l'idée a fait son chemin. Le 20 mars est devenu l'occasion pour les ambassades des pays francophones de mettre sur pied une manifestation conjointe qui connaît un succès grandissant.

Il est important de rappeler que si le français constitue le dénominateur commun de la Francophonie, il n'en est pas le moteur comme en font foi les buts et objectifs de l'Agence dès sa

fondation. Son titre, en français, ne fait d'ailleurs aucune allusion à la langue française.

EXTRAITS DE LA CONVENTION RELATIVE À L'AGENCE DE COOPÉRATION CULTURELLE ET TECHNIQUE, NIAMEY, 2O MARS 1970
Article 1er : Buts et principes
Le but de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique ci-après dénommée « l'Agence » est de promouvoir et de diffuser les cultures des Hautes Parties contractantes et d'intensifier la coopération culturelle et technique entre elles. L'Agence doit être l'expression d'une nouvelle solidarité et un facteur supplémentaire de rapprochement des peuples par le dialogue permanent des civilisations.
Article 2 : Fonctions
L'Agence, pour atteindre son but, exerce les fonctions suivantes :
a) aider les États membres à assurer la promotion et la diffusion de leur culture respective ;
b) susciter ou faciliter la mise en commun d'une partie des moyens financiers des pays adhérents pour la réalisation de programmes de développement culturel et technique utiles à l'ensemble des adhérents ou à plusieurs d'entre eux et faire appel aux États membres pour réunir les ressources humaines et techniques appropriées à cette fin.

EXTRAITS DE LA CHARTE DE L'AGENCE DE COOPÉRATION CULTURELLE ET TECHNIQUE
Article 1er : Objectifs
L'Agence a pour fin essentielle l'affirmation et le développement entre ses membres d'une coopération multilatérale dans les domaines ressortissants à l'éducation, à la culture, aux sciences et aux techniques, et par là, au rapprochement des peuples.
Elle exerce son action dans le respect absolu de la souveraineté des États, des langues et des cultures, et observe la plus stricte neutralité dans les questions d'ordre idéologique et politique.
Elle collabore avec les diverses organisations internationales et régionales et tient compte de toutes les formes de coopération technique et culturelle existantes.

Cette charte mérite d'être citée car c'est sur elle que repose toute l'organisation existante et dans les projets de réorganisation de l'OIF pour la fin 2005, c'est sur cette charte que l'on s'appuie.
Le champ est donc très ouvert et les sciences sociales ont trouvé là un terrain propice à se manifester.

Les sciences sociales dans la Francophonie

En 1970, le premier Secrétaire général de l'ACCT, Jean-Marc Léger, venait de l'Association des universités entièrement ou partiellement de langue française (l'AUPELF), lancée 10 ans auparavant et fondée en 1961, dont il était Secrétaire général depuis sa fondation. Ce Montréalais, formé en droit et en sciences politiques, était aussi journaliste – il fut rédacteur en chef du *Devoir* – et avait été membre de l'Union des journalistes de langue française (l'UIJPLF devenue UPF, Union internationale de la presse francophone) fondée en 1952. Francophone de la première heure, il était persuadé qu'il fallait s'ouvrir à tous les pays, à toutes les universités utilisant le français dans leur enseignement et leurs recherches et par conséquent à toutes les disciplines. Ainsi était née l'AUPELF, lien permanent entre les 33 universités fondatrices, qui doit son nom à l'ancien ministre marocain et recteur de l'université de Rabat, Mohammed El Fasi. Ce dernier suggéra l'appellation « entièrement ou partiellement de langue française », ne pouvant accepter la seule étiquette d'universités de langue française. L'expression devait faire fortune. Elle paraissait un peu lourde avec ses deux adverbes, mais elle avait le mérite de permettre à des institutions bilingues et des pays parfois engagés politiquement dans des voies différentes de celle de la France, de se sentir beaucoup plus à l'aise et de coopérer sans restrictions.

Peu à peu naquirent, dans l'AUPELF ou de façon complémentaire à elle, des réseaux, des associations spécialisées dans laquelle les sciences sociales prirent une place de plus en plus grande. En effet, si dans les premières années on se préoccupa d'abord de rejoindre les historiens et géographes (l'inventeur du terme « francophonie » en 1880 était un géographe, Onésime Reclus), les politologues, les littéraires et linguistes (une importante rencontre internationale permit en 1972 de regrouper les directeurs de départements de français à travers le monde), la prise de conscience de tous les problèmes de développement liés à la diversité culturelle, des questions de démocratie, de démocratisation et de processus électoraux, amena à se pencher sur d'autres disciplines touchant toutes les sciences sociales, en particulier la sociologie et l'anthropologie, tout autant que la science politique et le droit coutumier.

Dans l'AUPELF fut créée, en 1987, l'Université des Réseaux d'Expression Française (UREF) : l'ensemble devint l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) en 1998. Aujourd'hui, elle compte plus de 500 membres, universités ou instituts à travers le monde, plus 350 départements d'études françaises. Aux réseaux existants s'en est récemment ajouté un nouveau, l'APERAU (Association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et urbanisme).

Tous ces réseaux, internes ou parallèles aux organismes officiels de la Francophonie, ont généré

à leur tour des activités, en particulier des études, des rencontres et des colloques. Il serait difficile d'en faire une relation complète ; mieux vaut consulter la publication citée plus haut, *L'Année Francophone Internationale.*

D'une modeste revue à l'origine, en 1992, c'est devenu avec les années un important volume d'environ 450 pages, publié annuellement comme son nom l'indique, en couleurs, avec des cartes grand format, des tableaux et des fiches techniques sur tous les pays reliés à la Francophonie ainsi que sur les principales associations. Elle fait appel à son propre réseau de plus de 200 correspondants répartis sur les cinq continents et constitue aujourd'hui l'ouvrage annuel de référence sur les activités de la Francophonie et des pays francophones. On pourrait la comparer à *L'État du Monde* à condition de tenir compte du fait qu'elle ne recense que les pays de langue française – ou ayant des intérêts particuliers pour la Francophonie, mais qu'elle leur consacre plus d'espace pour relater des faits et événements importants de la vie politique, économique, sociale, culturelle et artistique. Chaque article est suivi d'une bibliographie de l'année, sélective mais consé-quente, mise à jour, comme les tableaux, l'été précédant la parution (en automne, normalement en novembre, sauf les années de Sommets de la Francophonie où la parution est avancée pour que la revue soit disponible à l'ouverture du Sommet).

L'Année francophone internationale (AFI) publie aussi des plaquettes et des ouvrages sur la francophonie de pays ou de régions du monde. Elle organise des rencontres internationales multidisciplinaires touchant de nombreux aspects des sciences sociales. Jusqu'à 2004, son vice-président était Étienne Leroy, directeur du laboratoire d'anthropologie juridique de Paris I, qui avait succédé à ce poste au recteur Michel Alliot, bien connu dans la discipline.

En 2001, l'AFI organisait à Paris un grand colloque sur le thème « Francophonie au pluriel ». Un autre, à Québec, en 2003, portait sur « La francophonie des Amériques », à l'occasion du 400e anniversaire de l'arrivée de Champlain et de sa rencontre avec les Amérindiens. En mars 2006, cette fois dans le cadre symbolique de la grande Bibliothèque d'Alexandrie, en Égypte, une autre rencontre internationale réunira plusieurs centaines de participants autour de M. Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie et ancien président de la République du Sénégal, de Mme Gendreaux-Massalou, rectrice de L'AUF, du recteur de l'Université Senghor et de nombreuses personnalités, sur le thème de « La transmission des connaissances, des savoirs et des cultures ». De l'archéologie à la philosophie politique, de nombreuses orientations et disciplines permettront d'approfondir la réflexion autour de quatre axes principaux : la cité, le livre, la pensée et la communication (on peut communiquer avec l'*AFI* pour de plus amples renseignements).

La Francophonie se voulant porteuse de valeurs, il est normal que les sciences sociales soient appelées à jouer un rôle important. Lors du Sommet de Beyrouth (2002), où fut élu M. Abdou Diouf, elles se voient attribuer une place dans chacun des quatre axes retenus pour orienter le programme de l'OIF : la paix, la démocratie et les droits de l'homme ; la diversité culturelle et linguistique ; l'éducation et la formation ; la coopération économique et sociale au service du développement durable. Aussi, l'année suivante, de nombreuses conférences internationales y firent écho, de même que des publications spécialisées. On retiendra ainsi : le colloque organisé par l'Association des maires francophones à Phnom Penh sur l'émigration « Villes, émigration et immigration » ; celui de Niamey, organisé par l'Assemblée parlementaire de la Francophonie « Paix, démocratie et droits de l'homme » ; la conférence ministérielle de Brazzaville sur les droits de l'homme en Afrique ; la publication soutenue par l'AUF au Tchad *Parcours de femmes*...

La Francophonie dans les Sciences sociales

On pourrait multiplier les exemples et développer les raisons qui expliquent la présence des sciences sociales dans la Francophonie. Il est aussi pertinent de voir la Francophonie dans les sciences sociales comme un laboratoire vivant, très mouvant, donc extrêmement riche d'enseignements et susceptible de réflexions originales applicables à des contextes variés.

On sait la richesse des situations de développement – et de sous-développement – dans les pays du Tiers-Monde, en Afrique et en Asie, ainsi que dans les pays insulaires de la Caraïbe, de l'Océan Indien et de l'Océan Pacifique. La Francophonie est présente sur tous les continents et sous toutes les latitudes. Les études comparatives offrent de grandes possibilités, facilitées par la pratique de la langue française dans les pays considérés.

On oublie parfois les contacts au jour le jour entre ces pays et les autres pays développés francophones. Alors que la Francophonie se renforce et se vivifie, en particulier grâce à l'aide économique de la France, on ne considère pas assez la perception de la France dans la Francophonie et la perception qu'elle entraîne de la Francophonie dans le monde en fonction de son évolution.

Pour l'observateur extérieur, ce grand ensemble paraît plus ou moins une extension de la France dans sa version revisitée du néo-colonialisme ou plus exactement du post-colonialisme. Au mieux on fera la comparaison avec le Commonwealth pour un grand nombre de pays de langue anglaise (moins les États-Unis). Il est vrai que des quatre ensembles nés des grands empires linguistiques et politiques européens – l'anglophone, le francophone, l'hispanophone et le lusophone – le francophone est le seul où la patrie d'origine et de référence garde une place aussi prépondérante. La France est le pays le plus peuplé, le plus riche, le plus influent, etc. Il y a longtemps que le poids de l'Amérique latine hispanophone l'emporte sur celui de l'Espagne, celui du Brésil sur celui du Portugal, et, hors Commonwealth, mais avec la langue anglaise, celui des États-Unis sur celui de la Grande Bretagne. Rappelons en passant la grande différence entre la Francophonie et le Commonwealth. Dans ce dernier cas, la reine d'Angleterre est de droit chef du Commonwealth, aménagement progressif des rapports entre la couronne britannique et les anciens *dominions*. Dans la Francophonie, tous les pays sont censés être égaux et le président de l'ensemble change tous les deux ans. Le chef de l'État qui accueille le Sommet préside jusqu'au Sommet suivant.

Néanmoins le poids de la France est très considérable et vient souvent occulter le poids de la Francophonie, nuisant même parfois au bon développement de cette dernière. Ce qui est le cas actuellement, malgré l'extension et l'expansion de la Francophonie qui se débarrasse peu à peu de ses vieux démons et de ses mauvaises habitudes comme celle de la prolifération de ses organismes et associations dont les sigles et logos ne sont accessibles qu'aux seuls initiés.

La France fait beaucoup plus pour la Francophonie qu'elle n'a fait depuis le début. Outre sa participation financière (environ 80%), elle a annoncé récemment de nombreuses mesures en faveur de la Francophonie : un grand espace, avenue de Ségur, à Paris, pour abriter toutes les composantes de l'OIF (10 000m^2) et renforcer ainsi l'ensemble ; un grand Festival des Cultures francophones qui se déroulera en 2006 en six épisodes tout au long de l'année, trois festivals à Paris, trois en province. Le Salon du livre de Paris sera dédié aux auteurs francophones : quarante en seront les invités et se verront ensuite organiser des tournées à travers la France. Plusieurs seront au programme de l'enseignement secondaire, au moins sous forme d'extraits – d'aucuns diront enfin !

Malgré cela, en raison du retard à jouer vraiment le jeu de la Francophonie et à cause des habitudes jacobines centralisatrices de la France, ces actions n'ont pas toute la portée normale en pareil cas. De quoi faire de nombreuses études comparées.

Prenons un exemple clair, le grand prix de la Francophonie délivré par l'Académie française. Lorsque la décision en fut prise, en corollaire du premier Sommet de 1986 à Paris, le Canada offrit 400 000 dollars, la fondation italienne Fiat environ 100 000 $, etc. La France ne mit pas d'argent, faute de l'avoir prévu à son budget, mais accepta d'exonérer d'impôt le prix annuel plutôt conséquent… Les Canadiens et les autres francophones s'attendaient à ce qu'un jury international, francophone, soit constitué pour désigner les lauréats. Ce ne fut pas le cas : la commission de la langue française de l'Académie française s'en chargea seule. Il eut été pourtant facile de concilier les règlements de cette noble compagnie et les souhaits des pays francophones en créant un comité consultatif international qui aurait fait rapport à la commission de l'Académie. Tout le monde aurait été content. Le prix aurait eu plus de prestige et aurait bénéficié de plus de publicité. Mais…. C'est déjà comme cela que l'Académie perdit il y a un siècle la responsabilité de la gestion et de l'attribution du prix Nobel.

Depuis quelques mois la France connaît des difficultés – spécialement depuis l'échec du referendum sur l'Europe. Toute la francophonie en

pâtit alors qu'elle ne s'est jamais aussi bien portée. Les rapports sont complexes et peuvent faire d'excellents objets d'étude.

Ces réflexions ne concernent pas seulement la science politique, mais aussi la sociologie, l'anthropologie, l'économie et les relations industrielles. Elles ne relèvent pas seulement des études françaises, mais au-delà, des études européennes, des études comparées de la francophonie au regard des situations québécoise, belge et suisse, africaines, algérienne ou proche-orientale (qui se développent aujourd'hui en raison

des événements concernant le Liban, la Syrie et l'Égypte).

La Francophonie n'est pas en perte de vitesse, même si le français recule dans certaines instances internationales, en raison parfois de la mollesse française et de la situation présente de ce grand pays. D'autres commencent à prendre la relève. On a vu par exemple la Directrice générale de la Bibliothèque Nationale du Québec, Mme Lise Bissonnette, intervenir à Turin avec succès pour que le français, langue olympique, soit bien la langue officielle des jeux de 2006 (avec l'italien et l'anglais). Ainsi, la Francophonie est de beaucoup de points de vue une affaire à suivre.

Références bibliographiques :

ABOU Sélim et Pierre CATALA (sous la dir. de), *La Francophonie aux défis de l'économie du droit aujourd'hui*, Beyrouth, Presses de l'Université Saint-Joseph, coll. « Économie », 2002, 206 p.

L'Année francophone internationale, CIDEF-AFI, Québec/Paris,450 p. (revue annuelle depuis 1992, ouvrage de référence de la francophonie, carte polychrome grand format, 15 euros ou 20$ can.) S'adresser à CIDEF-AFI, pavillon de Koninck, Université Laval, Québec, GIK 7P4, ou AFI, 3 rue Émile Duclaux, 75015, Paris.

CHAUPRADE Aymeric, *L'Espace économique francophone*, préf. de Steve Gentili, Paris, Ellipses, 1996, 154 p.

État de la francophonie dans le monde, rapport périodique du Haut Conseil de la Francophonie, Paris, la Documentation française jusqu'en 2002/Larousse depuis 2002 sous le nom de *La Francophonie dans le monde*.

Francophonie et mondialisation, n° spécial de la revue *Hermès* (n° 40) sous la dir. de Dominique Wolton, Paris, CNRS éditions, 420 p.

LÉGER Jean-Marc, *La Francophonie grand dessein, grande ambiguïté,* Montréal/Paris, HMH/Nathan, 1987-1988, 242 p.

LE SCOUARNEC François-Pierre, *La Francophonie*, Montréal, Boréal Express, 1997, 126 p. (ouvrage de vulgarisation renouvelant le « Que sais-je » sur la francophonie de Xavier Deniau).

O'NEIL Mary-Anne*, La France et la francophonie : conversation with native speakers,* Yale University Press, 2004, 192 p.

ROY Jean-Louis, *Mondialisation, développement et culture, la médiation francophone*, Montréal, HMH, 1995.

TÉTU Michel, *La Francophonie, histoire, problématique, perspectives*, Montréal/Paris, Guérin littérature/Hachette, 1987-1988, 378 p. (3e édition, revue et augmentée, Montréal, Guérin Universitaire, 1992, 426 p. nombreux tirages).

TÉTU Michel, *Qu'est-ce que la francophonie ?*, Paris, Hachette Édicef, 1997, 318 p.

Michel Tétu

Michel Tétu est Professeur à l'Université Laval et Président de *L'Année francophone internationale* <www.ulaval.ca/afi>

Dernière minute !

Le 18ème Congrès de l'AISLF qui aura lieu à Istanbul, Turquie, du 7 au 11 juillet 2008 aura pour thème

ÊTRE EN SOCIÉTÉ

Le lien social à l'épreuve des cultures

Ouvertures

Le Master francophone de relations internationales et de politique comparée à la Nouvelle Université Bulgare de Sofia

L'idée de lancer un master francophone dans le domaine des études internationales à la Nouvelle université bulgare est ancienne. Avec la mise en place d'une licence de 4 ans en sciences politique enseignée en français depuis 1999, la perspective de développer le potentiel enseignant et de recherche dans ce champ universitaire au niveau du master paraissait tout à fait légitime et logique. Cela allait avec les possibilités de co-diriger des thèses en partenariat avec les partenaires des universités francophones, que le Département des sciences politiques avait déjà.

Les initiateurs

Le projet vise à mettre en marche une coopération multilatérale entre des universités et des universitaires, qui depuis plusieurs années ont établi des liens et des coopérations bilatérales dans divers projets de recherche ou de formation. À la suite des expériences accumulées dans ces coopérations bilatérales par la Nouvelle université bulgare (NUB, Sofia), l'Université de Bourgogne (UB, Dijon), l'Université libre de Bruxelles (ULB, Bruxelles) et l'Université de Bucarest (UB, Bucarest), on s'est proposé d'établir ensemble, avec les expertises propres de chacun des participants, un Master de relations internationales et de politique comparée. Le projet dès ses début s'est voulu très ambitieux – il comprendra un réseau commun de recherches avec un centre de documentation et une école doctorale future, ainsi qu'une école d'été sur le développement politique de l'Europe du Sud-Est. À la suite de plusieurs contacts et échanges dans des cadres divers, deux autres partenaires se sont joints au projet – l'Université de Fribourg pour les enseignements en politiques publiques comparées, et le Centre de formation et de perfectionnement des journalistes (CFPJ) à Paris.

Alors qu'il existe à l'échelle européenne un intérêt grandissant pour les Balkans qui se manifeste par de nombreuses études, on doit constater que celles-ci s'intéressent avant tout à la dimension ethnoculturelle et à celle des droits des minorités. Elles confortent très souvent certains stéréotypes assimilant les Balkans à une zone de conflits ethniques et religieux ininterrompus. À l'heure actuelle la NUB participe à des projets bilatéraux de recherche dans ces domaines avec les universités de l'Union Européenne mais ces projets s'en tiennent à leur domaine d'étude.

D'autre part il existe également à l'échelle européenne différents projets d'étude des processus politiques en Europe postcommuniste, notamment tout un réseau de coopération et de recherches animé par le Groupe d'analyses des sociétés et de la politique de pays de l'Europe centrale et orientale (GASPPECO) de l'Université libre de Bruxelles. Mais ils n'accordent pas une attention particulière à l'aire balkanique. Or celle-ci a comme originalité d'englober des pays géographiquement et historiquement liés mais ayant connu des expériences politiques assez diversifiées au cours du siècle passé. Tous ces pays ont eu en commun d'appartenir jusqu'au dernier tiers du 19e siècle à l'Empire ottoman ou à son domaine d'influence politique et culturelle. Cet héritage a marqué durablement leur culture et leur politique au cours du 20e siècle. Le projet concerne plus particulièrement, outre la Bulgarie, la Grèce, la Roumanie, la Ser-bie, l'Albanie, le Monténégro, la Bosnie, la Macé-doine et la Turquie.

Aujourd'hui des expériences d'enseignement et des programmes de recherches, tant en Bulgarie que dans plusieurs universités des autres pays, permettent une initiative fédérative. Il en va ainsi du module d'études balkaniques à la NUB (Sofia) qui associe des chercheurs de l'Institut d'étude balkanique de l'Académie des sciences et qui entretient aussi des échanges avec les Universités d'Athènes, de Skopje et de Galatasaray.

Par ailleurs les historiens et les politistes de l'Université de Bourgogne (Dijon) ont, ces dernières années, élaboré et mis en place des bases de données informatisées sur le personnel politique et les archives contemporaines en liaison avec le Conseil International des Archives. De leur coté les chercheurs du GASPPECO de l'ULB (Bruxelles) ont accumulé une grande expérience dans l'analyse comparée de la transition post-communiste des pays de l'Europe Centrale et Orientale. L'université de Bucarest, au sein de son Institut d'études politiques, possède une expertise d'analyse comparée des systèmes politiques et des liens avec des centres de recherche en Roumanie et en Moldavie. L'université de Fribourg de son côté apporte une expertise remarquable dans l'étude comparée des politiques publiques, notamment dans le pays de l'UE et de l'Europe centrale et orientale.

Le contenu

Les pays post-communistes font face à un triple changement : la création des institutions démocratiques et la consolidation de la démocratie; l'établissement de l'économie de marché ; la construction de la société civile. Le programme vise les acteurs politiques et civils de deux des volets de la transition (le premier et le troisième). Le développement particulier des pays du Sud Est Européen des dernières cinq décennies fait que le rôle des élites politiques l'emporte sur celui des élites économiques. Face à une société civile au début de son développement, les élites politiques décident la direction et les rythmes des changements stratégiques. Leur formation est d'une priorité stratégique.

Le diplôme de Master et les autres activités associées vont contribuer à tisser des liens et à créer des réseaux entre des acteurs balkaniques. Comme le terme de balkanisation lui-même l'indique, les relations entre les différents pays ont été souvent marquées historiquement par des divisions et des tensions. Le défi du début du XXIème siècle est de substituer à ces dernières une meilleure compréhension et coopération.Les pays du Sud Est Européen n'ont pas de langue commune. Le diplôme du Master va contribuer à la promotion du français comme langue de coopération régionale. Les autres activités associées peuvent être francophones ou bilingues (français - anglais).

Le diplôme

Pour accéder au Master il faut avoir une licence de sciences politiques, de sociologie ou d'histoire contemporaine, aussi une bonne maîtrise du français, mais avant tout une motivation particulière. Le cycle d'études comprendra deux ans, dont deux semestres de cours en relations internationales et politique comparée et un semestre de spécialisation optionnelle en journalisme politique (en coopération avec le Centre de formation et de perfectionnement des journalistes, Paris) et en pratique diplomatique (en coopération avec l'Institut diplomatique auprès du Ministère des affaires étrangères de Bulgarie). Le cycle comprend aussi deux mois de stage dans des institutions gouvernementales, des ONG, des partis politiques, des organismes internationaux, ainsi que trois mois de travail sur la thèse de Master.

Les débouchés possibles peuvent être des activités comme fonctionnaires dans diverses administrations y compris le ministère des affaires étrangères, du travail comme experts dans des partis politiques, des institutions gouvernementales, des ONG, comme consultants dans des organisations internationales, comme journalistes dans des medias.

Le corps professoral du Master est composé par des enseignants francophones de la Bulgarie, de la France, de la Suisse, de la Belgique, du Québec, de la Roumanie, de la Grèce, de la Turquie.

Le cursus comprend un tronc commun de deux semestres, avec les thèmes suivants : systèmes politiques comparés ; politiques publiques comparées ; partis politiques comparés ; droit comparé ; cultures politiques comparées ; élections politiques ; relations publiques ; politique internationale. Deux spécialisations arrivent pendant le troisième semestre : en diplomatie et en journalisme. La spécialisation en diplomatie comprend une spécialisation dans la diplomatie de l'Europe du sud-est.

Pour assurer la continuité des enseignements, une formation à distance par Internet sera mise en place en utilisant la plateforme ACCOLADE déjà installée à la NUB.

Pour le moment le diplôme sera celui de la NUB, mais les initiateurs pensent à mettre au point un diplôme en co-tutelle, ce qui sera un objectif stratégique et offrira un double (ou triple, quadruple) diplôme.

Les activités complémentaires

Le Master international sera une base pour l'élaboration et le rassemblement d'une documentation qui ne peut être séparée de l'activité de recherche. Celle-ci sera assurée au départ par les équipes partenaires et structurée par les universités initiatrices. Dans cette première phase l'objectif primordial sera l'inventaire et l'évaluation des sources documentaires disponibles, l'établissement des grilles d'analyses et des structures de la base de données. La mise au point des premières synthèses documentaires implique des rencontres scientifiques où seront examinées et discutées les analyses sur lesquelles elles sont fondées. Dans une deuxième phase il semble envisageable de mettre sur pied un centre de recherche qui animerait le réseau international (Observatoire du politique dans les Balkans) celui-ci fonctionnant, dès le départ, comme un centre de documentation.

La documentation conservera la diversité des langues balkaniques avec le souci de présenter l'essentiel des documents en langue de communication internationale (français et anglais). La localisation de la documentation, condition de son accessibilité, sera un élément essentiel des informations retenues, qu'elle concerne les pays balkaniques ou d'autres. La structure de la base de données obéira à une double préoccupation de classement et de consultation : combiner des données qualitatives et quantitatives, les classer selon les grands domaines du champ politique (les activités organisées, les institutions, les systèmes de valeurs).

Une École d'été pour des jeunes diplomates, politiciens et journalistes est envisagée. Elle vise des étudiants de troisième cycle, des jeunes chercheurs, des diplomates, des membres d'organisations internationales, des journalistes intéressés aux particularités des changements démocratiques du Sud-est Européen. La durée pourrait être de 2 semaines. Parmi les thèmes prioritaires on peut noter la diversité ethnique et confessionnelle du Sud-est Européen ; les systèmes politiques comparés ; l'élargissement de l'UE.

Antony Todorov et Anna Krasteva

Informations diverses

Brève caractérisation des nouveaux membres de l'AISLF depuis le Congrès à Tours (juillet 2004)

Il ne fait pas de doute que les Congrès ont des « retombées » en termes de candidatures à notre association : il y avait eu 114 nouvelles adhésions en 2000, l'année du Congrès de Québec, contre 64 seulement l'année précédente. Et sur une période d'un an autour du Congrès de Tours (du 1er mars 2004 au 1er mars 2005), ce sont 119 candidatures qui ont été recueillies, parmi lesquelles 60% émanaient de candidats ayant aussi fait une communication à ce Congrès. Cette proportion est plus grande pour ceux qui ont posé leur candidature immédiatement avant (73%) qu'après (54%) le Congrès.

Entre le Congrès lui-même (juillet 2004) et le 30 septembre 2005, 94 nouveaux membres ont été accueillis, à peu près à égalité des femmes (48) et des hommes (46). On compte 16 doctorant(e)s parmi eux, ce qui explique sans doute leur relative jeunesse : 44 ont moins de 40 ans, 44 entre 40 et 60 ans, et seulement 5 plus de 60 ans – tandis que deux personnes n'ont pas donné leur âge.

Si l'on exclut les doctorants, le statut professionnel des 78 nouveaux membres est dans son écrasante majorité celui d'enseignant ou de chercheur (statutaire, contractuel, retraité ou post-doc). Deux seulement travaillent dans des ONG ou des associations et un seul en entreprise, un score modeste pour notre association qui a fait le pari de la diversification et dont environ 5% des membres ne sont pas enseignants-chercheurs.

Ces nouveaux membres viennent en majorité de France (pour 52 d'entre eux) ou des pays « historiques » de l'AISLF : Québec (10), Belgique (5) et Suisse (5). Une exception doit être faite pour l'Italie avec 6 nouveaux membres. Sur les 16 restants, à part deux qui viennent d'Algérie, les autres sont à chaque fois des représentants uniques de leurs pays : Bénin, Brésil, Cameroun, Italie, Israël, Liban, Madagascar, Maroc, Moldavie, Portugal, Sénégal, Tunisie, Turquie, Uruguay. Soit une image assez fidèle de l'Association dans son ensemble : francophone mais très internationale, et ouverte à des pays non francophones.

Odile Saint Raymond